Ecole du Louvre

Palais du Louvre

Cours d'initiation à l'histoire de l'art

Fiche d'inscription par correspondance - Auditeurs libres 2024-2025

Inscription immédiate sur https://auditeurs.ecoledulouvre.fr

Avez-vous déjà suivi un cours à l'École du Louvre ? ☐ oui ☐ non

Le cas échéant, indiquez votre n° d'auditeur libre : AUD

☐ M^me^ ☐ M.

Nom

Prénom(s)

Courriel

Attention : ce courriel doit être unique et ne pourra pas être utilisé pour l'inscription d'un autre auditeur libre

Né(e) le / / Nationalité

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél. fixe Tél. mobile

☐ En cochant la présente case, vous acceptez sans réserve les conditions générales d'inscription (obligatoire).

Date / / et signature obligatoire :

Autorisation parentale

À remplir pour l'inscription d'une personne mineure

Je soussigné(e), ...

représentant(e) légal(e), autorise .....

à suivre les cours auditeurs libres de l'École du Louvre.

Signature (obligatoire) :

En vous référant au programme des cours d'initiation, cochez ci-dessous le ou les cours au(x)quel(s) vous souhaitez vous inscrire, en fonction des modalités proposées :

Modalité mixte : je suis le cours en présentiel et en distanciel

L'inscription donne accès au cours en amphithéâtre, et au cours en ligne diffusé en direct.
Il est possible d'alterner à volonté entre l'enseignement en présentiel et en distanciel.
Le jour et l'horaire du cours auquel vous êtes inscrit(e) sont définitifs

☐ code INIT	Techniques de création et principes de restauration	mercredi de 19h00 à 20h15
☐ code INI1	Initiation à l'histoire générale de l'art	mardi de 18h30 à 19h45
☐ code INI2	Initiation à l'histoire générale de l'art	mardi de 20h15 à 21h30
☐ code INI3	Initiation à l'histoire générale de l'art	mercredi de 20h15 à 21h30
☐ code INI4	Initiation à l'histoire générale de l'art	jeudi de 18h15 à 19h30

Modalité unique : je suis le cours uniquement en distanciel

L'inscription à un cours en ligne diffusé en direct ne donne pas accès au cours en amphithéâtre.
Le jour et l'horaire du cours auquel vous êtes inscrit(e) sont définitifs.

☐ code INITw	Techniques de création et principes de restauration	mercredi de 19h00 à 20h15
☐ code INI1w	Initiation à l'histoire générale de l'art	mardi de 18h30 à 19h45
☐ code INI2w	Initiation à l'histoire générale de l'art	mardi de 20h15 à 21h30
☐ code INI3w	Initiation à l'histoire générale de l'art	mercredi de 20h15 à 21h30
☐ code INI4w	Initiation à l'histoire générale de l'art	jeudi de 18h15 à 19h30

Tarifs

Modalité mixte d'enseignement en présentiel et en distanciel	Plein tarif	300 €
	Tarif réduit*	180 €
Modalité unique d'enseignement en distanciel	Plein tarif	240 €
	Tarif réduit*	145 €

*Tarifs réduits applicables sur présentation de justificatifs de moins de 6 mois, à joindre à votre fiche d'inscription :
■ Demandeurs d'emploi ■ Bénéficiaires du RSA ■ Bénéficiaires de l'AAH
Copie de la pièce d'identité :
■ Jeunes de moins de 26 ans au 01/01/2025 (nés à partir du 01/01/1999).

Documents à joindre

■ votre règlement par chèque, à l'ordre de : *La Régie - École du Louvre ;*
■ une photo d'identité pour l'édition de votre carte d'auditeur ;
■ une enveloppe timbrée (au tarif en vigueur) à vos noms et adresse pour l'envoi de votre carte d'auditeur.
■ le cas échéant, le justificatif ouvrant vos droits à une inscription au tarif réduit.*

Formation continue

Pour obtenir les tarifs et pour toute demande d'inscription au titre de la formation continue (prise en charge par votre employeur) : formation.continue@ecoledulouvre.fr
Toute inscription en formation continue doit être effectuée au plus tard le 31 juillet 2024.

Conformément aux conditions générales d'inscriptions, toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à remboursement ni report. Toute inscription est nominative et ne peut être cédée à un tiers. Tout dossier incomplet sera renvoyé, sans pré-inscription possible. Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles. L'École du Louvre ne délivre aucune attestation.

ADRESSE D'ENVOI DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS

Inscriptions auditeurs libres - Cours INIT
École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard
75038 Paris cedex 01

INFORMATIONS AUX AUDITEURS LIBRES

Accueil de l'École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard
du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00
01 55 35 19 23 auditeurs@ecoledulouvre.fr

Les informations fournies sur ce formulaire et notamment vos coordonnées sont nécessaires à l'École du Louvre pour assurer votre inscription, pour vous communiquer par courriel vos accès au campus numétrique et vous contacter dans le cadre des enseignements dispensés et des actualités pédagogiques. En application de la loi n° 78-17 dite Informatique et Libertés modifiée et du Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 dit RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de modification, de limitation, de portabilité et de suppression des données collectées par l'École du Louvre et qui vous concernent. Il peut être exercé en adressant un courrier à l'attention du Délégué à la protection des données (DPO), École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75038 Paris cedex 01 ou par courriel à l'adresse dpo@ecoledulouvre.fr. Vous êtes également en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE.

COURS D'INITIATION À L'HISTOIRE DE L'ART

Le présent document est destiné à présenter les modalités d'inscriptions, de paiement et de suivi des cours d'initiation à l'histoire de l'art.

Article 1 : Inscriptions et paiements en ligne

Les inscriptions et les paiements en ligne s'effectuent uniquement à l'adresse suivante : https://auditeurs.ecoledulouvre.fr
Elles sont soumises aux conditions générales de vente qui y sont associées.

Article 2 : Inscriptions et paiements par correspondance

Le dossier d'inscription par correspondance est à retourner ou à déposer à l'adresse suivante :
Inscription auditeurs (cours INIT)
École du Louvre
Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel
75038 Paris cedex 01
Éléments nécessaires

- la fiche d'inscription dûment remplie ;
- une photographie d'identité récente avec nom et prénom(s) inscrits au revers ;
- la justification du tarif réduit, le cas échéant (voir article 5) ;
- le règlement correspondant (voir article 6).

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur, sans qu'une pré-inscription soit possible. Si, après avoir posté ou déposé son dossier, un auditeur s'aperçoit qu'il a transmis incomplet, il est invité à attendre qu'il lui soit retourné pour le compléter. Les dossiers d'inscription par correspondance sont traités par ordre d'arrivée. Les demandes d'inscriptions ne peuvent être prises en compte qu'en fonction des places disponibles. Toute inscription vaut réservation de place. Toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement ou report. Toute inscription est nominative et ne peut être cédée à un tiers.

Article 3 : Option de suivi des cours

L'École du Louvre propose deux modalités pour suivre les cours d'initiation à destination des auditeurs:

- Modalité mixte (en présentiel et en distanciel) ; Enseignement en amphithéâtre et en ligne. L'inscription donne accès au cours en amphithéâtre, et au cours en ligne diffusé en direct. Il est possible d'alterner à volonté entre l'enseignement en présentiel et en distanciel.
- Modalité unique (en distanciel). Enseignement en ligne. L'inscription à un cours en ligne diffusé en direct ne donne pas accès au cours en amphithéâtre.

Les auditeurs doivent choisir au moment de leur inscription, pour chaque cours concerné, la modalité souhaitée, étant précisé que son choix sera applicable pendant toute la durée du cours. Par « cours », on entend un enseignement dispensé pendant plusieurs séances proposées à l'inscription comme un tout. Les auditeurs choisissent de s'inscrire à un cours selon les modalités d'enseignement proposées. Le choix d'un cours est définitif et ne peut donner lieu à aucun changement en cours d'année. Le cours de 37 séances (initiation à l'histoire générale de l'art) ou de 35 séances (initiation aux techniques de création et principes de restauration) comprend des cours magistraux d'1h15, dispensés par des professionnels du patrimoine, conservateurs, universitaires et chercheurs. En cas de report d'une ou plusieurs séances d'un cours, les auditeurs inscrits ne pourront prétendre à dédommagement ni remboursement (total ou au prorata des séances) de la part de l'École du Louvre. Toutefois, en cas d'annulation ou de suppression de l'intégralité des séances d'un cours du fait de l'École du Louvre et si le paiement est déjà intervenu, l'École du Louvre s'engage à rembourser les auditeurs concernés par virement bancaire dans les meilleurs délais, sous réserve qu'ils aient fourni un RIB présentant IBAN et BIC. Par « cours », on entend un enseignement dispensé pendant plusieurs séances.

Article 4 : Prérequis techniques pour suivre les cours en ligne

Afin de suivre les cours en ligne (distanciel) dans de bonnes conditions, les auditeurs doivent s'assurer préalablement à toute inscription qu'ils disposent de l'équipement informatique nécessaire et qu'ils respectent l'ensemble des configurations requises (systèmes d'exploitation, navigateurs Internet, connexion Internet, caractéristiques techniques des ordinateurs) décrites en annexe des présentes. Aucune modification ou annulation de son inscription ne sera possible à ce titre, même si les auditeurs constatent a posteriori une impossibilité technique à suivre ces cours. De plus, les auditeurs inscrits à un cours en ligne sont informés par les présentes que ce dispositif de diffusion nécessite obligatoirement l'utilisation de cookies.

Article 5 : Tarifs d'inscription (hors formation continue)

Tous les tarifs applicables indiqués au recto de ce document sont votés par le Conseil d'administration de l'École du Louvre. Ils sont exprimés en euros nets. Le tarif réduit s'applique sous réserve de la production d'un justificatif selon les modalités suivantes :

- moins de 26 ans au 01/01 de l'année universitaire durant laquelle se déroulent les cours suivis : copie d'une pièce d'identité ;
- demandeur d'emploi : copie de l'attestation nominative de demandeur d'emploi datant de moins de six mois ;
- bénéficiaire du RSA : copie de l'attestation nominative du bénéficiaire du RSA datant de moins de six mois ;
- bénéficiaire de l'AAH : copie de l'attestation nominative du bénéficiaire de l'AAH datant de moins de six mois ;

Les personnes mineures (de moins de 18 ans à la date de la première séance de chaque cours) doivent produire une autorisation parentale signée.
Les auditeurs doivent obligatoirement être âgés de 15 ans minimum à la date de la première séance de chaque cours.

Article 6 : Mode de règlement

Les inscriptions par correspondance se font uniquement par chèque bancaire établi à l'ordre de « Régie École du Louvre » (uniquement chèque compensable en France).

Article 7 : Cartes d'auditeur libre

Chaque auditeur libre inscrit au cours d'initiation à l'hisroier de l'art se voit attribuer une carte d'auditeur. L'accès aux cours en amphithéâtre (pour chaque séance en présentiel) est conditionné à la présentation d'une carte d'auditeur par l'auditeur inscrit, carte personnelle, incessible et nominative délivrée par l'École du Louvre, en cours de validité. Cette carte est envoyée par courrier postal à chaque auditeur inscrit, après que son inscription et son paiement ont été vérifiés par les services de l'École du Louvre. Il est ensuite informé que le processus de vérification peut prendre plusieurs jours. La carte d'auditeur des cours d'initiation de l'École du Louvre permet de bénéficier, jusqu'au 31 août de l'année universitaire en cours, d'un accès libre aux collections permanentes et aux expositions temporaires des musées du Louvre, Eugène-Delacroix, d'Orsay et de l'Orangerie, et d'un tarif réduit au musée des arts asiatiques Guimet, au musée Rodin et au musée national d'art moderne (Centre Georges Pompidou). L'École du Louvre ne peut toutefois pas être tenue pour responsable en cas de fermeture de ces établissements muséaux, qui ne permettrait pas aux auditeurs de bénéficier de cet accès libre ou de cette tarification réduite. Toute perte ou vol de carte devra faire l'objet d'une déclaration sur l'honneur de perte ou de vol à l'École du Louvre dès sa survenance. Une nouvelle carte sera adressée à l'auditeur concerné en contrepartie du paiement par chèque bancaire établi à l'ordre de la Régie de l'École du Louvre de la somme de dix (10) euros. L'édition d'une nouvelle carte est gratuite en cas de production de la copie de la déclaration de vol auprès des services compétents.

Article 8 : Protection des données personnelles

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi n°78-17 modifiée dite « Informatique et Libertés » et de l'article 13 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (UE) 2016/679 dit RGPD, il convient de signaler que l'École du Louvre (Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75001 Paris) recueille et collecte des informations, indispensables concernant chaque auditeur (nom, prénom(s), adresse postale, courriel, numéro d'auditeur). Par la transmission de ces informations, chaque auditeur qui s'inscrit accepte leur utilisation par l'École du Louvre pour assurer son inscription, pour lui communiquer par courriel ses accès au campus numérique et pour le contacter dans le cadre des enseignements dispensés et des actualités pédagogiques. Ces informations ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers. Toutefois, l'École du Louvre se réserve le droit de les transmettre à ses partenaires que sont l'Association de l'École du Louvre, et le Fonds de dotation de l'École du Louvre. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) précité et à la loi informatique et libertés précitée, chaque auditeur inscrit dispose d'un droit permanent d'accès, d'opposition, de rectification, de modification, de limitation, de portabilité et de suppression concernant les données collectées par l'École du Louvre et qui le concernent. À tout moment et sur demande, il peut effectuer ces démarches en envoyant un courrier au Délégué à la protection des données (DPO) de l'École du Louvre, accompagnée d'une preuve d'identité, à l'une ou l'autre des adresses suivantes : École du Louvre, DPO, Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75038 Paris cedex 01, ou dpo@ecoledulouvre.fr. Chaque auditeur inscrit est en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 9 : Campus numérique et autres informations

Un campus numérique est proposé aux auditeurs inscrits. Des informations concernant les cours auxquels ils sont inscrits (annulations, reports, documentation pédagogique, informations diverses) sont disponibles en ligne sur ce réseau d'information privé.
Il est précisé que les enseignants, auteurs et responsables de leurs ressources pédagogiques (images, bibliographies, plans...), sont libres de leur diffusion. La mise en ligne de ces ressources sur le campus numérique de l'École du Louvre est donc à leur entière et exclusive discrétion. Pour recevoir leur identifiant, les auditeurs doivent indiquer le plus lisiblement possible leur courriel sur la fiche d'inscription. Lors de leur première connexion (à réception du courriel les y invitant), ils doivent cocher « recevoir les actualités » pour recevoir par courriel les éventuelles modifications de planning de leurs cours. Les auditeurs de l'École du Louvre sont tenus de respecter le règlement d'usage des locaux et d'observer un certain nombre de principes pour le bon déroulement des cours, notamment de ne pas interrompre l'enseignant et de réserver les éventuelles questions pour la fin des cours.

Article 10 : Responsabilités

L'École du Louvre ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution totale ou partielle du contrat conclu en cas de force majeure, en cas de grève, en cas de pandémie, en cas de suppression d'une ou plusieurs séances d'un cours ou en cas d'inexécution due au partenaire en régions ou tout autre cas extérieur à la volonté de l'École du Louvre. Dans ce dernier cas, l'auditeur concerné est libre de rechercher la responsabilité du partenaire défaillant. En outre, l'École du Louvre, en sa qualité d'établissement public, peut être tenue de se conformer à toute décision gouvernementale, décision du Ministre chargé de la culture ou toute autre décision administrative ou judiciaire rendant impossible l'organisation des cours. En cas de suppression ou d'annulation d'un cours, aucun auditeur ne pourra prétendre au remboursement de ceux-ci excepté dans les conditions définies à l'article 4 des présentes. Les photographies et les textes reproduits sur le portail en ligne de l'École du Louvre et illustrant l'offre de cours n'entrent pas dans le champ contractuel. Par conséquent, la responsabilité de l'École du Louvre ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

Article 11 : Litiges

L'École du Louvre se réserve le droit d'annuler toute demande d'inscription d'un auditeur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une inscription antérieure. Les inscriptions réalisées par correspondance sont régies exclusivement par le droit français. Les présentes conditions générales d'inscription sont soumises en toutes ses dispositions à la loi française et tous les différends relatifs à son interprétation ou à son exécution relèveraient du tribunal français compétent, après épuisement des voies de recours amiable. La langue applicable est la langue française. Il est rappelé qu'aucun remboursement ni report n'est possible et ne sera effectué, sauf en cas d'annulation ou de suppression d'un cours du fait de l'École du Louvre.

Article 12 : Contact et informations pratiques

Accueil et informations
Banque d'accueil : École du Louvre. Aile de Flore. Porte Jaujard.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
Téléphone : 01 55 35 18 00
Site Internet : www.ecoledulouvre.fr

Pôle des inscriptions auditeurs
Courriel : cours.annuels@ecoledulouvre.fr
Téléphone : 01 55 35 18 37

Adresse du lieu d'enseignement :
École du Louvre, amphithéâtre Rohan, Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli, 75001, Paris.

Accessibilité
Tous les amphithéâtres de l'École du Louvre sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les amphithéâtres Michel-Ange, Dürer, Goya et Rohan sont équipés de boucles magnétiques qui permettent au public malentendant, porteur d'un appareil auditif, de bénéficier d'une aide à l'écoute.

ANNEXE : CONFIGURATIONS REQUISES POUR SUIVRE LES COURS EN LIGNE

1. Équipements recommandés : ordinateurs (unité centrale ou portable) ;
2. Systèmes d'exploitation : Mac OS X, Windows et Linux, recommandés dans leur dernière version ;
3. Navigateurs Internet : Mozilla Firefox, Google Chrome ou Microsoft Edge Chromium, recommandés dans leur dernière version ;
4. Connexion Internet : connexion haut débit recommandée (fibre optique ou câble), ou à défaut connexion ADSL avec minimum 4Mb/s de flux descendant permanent pour un seul ordinateur ;
5. Il est à noter que la consommation en bande passante Internet peut varier en fonction de l'utilisation simultanée plusieurs logiciels depuis un même ordinateur (service cloud de stockage de fichiers, navigation Internet, mise à jour logicielle...) qu'il faut alors mettre en pause ou arrêter en cas de dégradation de la qualité vidéo ou audio du cours diffusé en ligne. De même, l'utilisation simultanée d'une même connexion Internet par plusieurs autres ordinateurs peut avoir un impact sur la qualité de la connexion et donc de la retransmission de la séance du cours en ligne. Même si une connexion filaire est recommandée, l'utilisation du wifi est envisageable si la réception est bonne. Pour les connexions Internet mobiles (données cellulaires), il convient de privilégier a minima une connexion 3G+ avec une qualité de réception maximale. Le débit Internet n'est pas le seul paramètre pour garantir la qualité vidéo et audio, le temps de réponse (latence) de votre connexion Internet doit être faible. Les performances d'une connexion Internet dépendent de l'opérateur et des technologies utilisées, sur lesquels l'École du Louvre n'a aucune action possible, il appartient donc aux auditeurs inscrits en ligne de réaliser des tests pour vous assurer de la capacité de leur connexion Internet à supporter de la diffusion vidée en direct ;
6. Caractéristiques techniques des ordinateurs :

- Processeur : 2 GHz recommandé ou plus ;
- Mémoire : 4 Go RAM recommandé ou plus ;
- Carte vidéo : 1280x720 en 32 bits recommandé ou plus ;
- Carte son compatible recommandé ;
- Espace disque dur disponible : > 1Go ;
- Des hauts parleurs intégrés ou non à l'ordinateur.